

AUTORISATION EN CAS D'URGENCE

J'autorise les responsables de l'activité à prendre en cas d'urgence, toutes mesures nécessaires justifiées par l'état de mon enfant.
En cas d'accident, mon enfant sera transporté à l'hôpital par les services de secours (pompiers, SAMU).

J'AUTORISE MON ENFANT

A participer à l'ensemble des activités proposées dans le cadre des centres de loisirs

A participer aux sorties prévues dans le cadre des centres de loisirs

J'AUTORISE LES RESPONSABLES DE L'ECC ET LA PRESSE LOCALE





A photographier mon enfant individuellement lors des ateliers

A photographier mon enfant (photo de groupe uniquement)

A utiliser ces photos pour les expositions, les articles de presse, la documentation effectuée par la commune de Château du Loir (Castel Infos, Bulletin municipal)

A faire paraître ces photos sur le site internet de Château du Loir

J'AUTORISE LES PERSONNES SUIVANTES A VENIR CHERCHER MON ENFANT

Les grands-parents			
Les frères ou sœurs			
L'assistante maternelle			
Autres			

J'AUTORISE MON ENFANT

A rentrer seul à la fin du centre

IMPORTANT

**Les personnes non inscrites par les parents sur cette fiche ne sont pas autorisées à venir chercher votre enfant.
Si une décision du tribunal des affaires familiales fait part d'une perte de droit vis-à-vis d'un des parents, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler afin d'éviter tout « litige ».**

POUR UN CAS EXCEPTIONNEL

Un mot signé et daté des parents suffit pour que l'enfant soit confié à la personne porteuse de ce mot avec justificatif de son identité.

**Cette fiche est valable pour toute l'année scolaire 2011/12.
Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de tout changement de situation au cours de l'année.**

LU ET APPROUVE

DATE		SIGNATURE	
------	--	-----------	--